

que je tente de prédire les changements que pourrait subir la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Tout ce que je puis dire, c'est que des audiences auront lieu à ce propos, où j'imagine que certaines parties intéressées présenteront la proposition du député.

Le député a ensuite demandé:

...comme bon nombre de postes CR dans la Fonction publique font l'objet de reclassification et comme certains sont supprimés actuellement, le ministre ne trouve-t-il pas que cette procédure se rit de tout le processus des négociations collectives?

A cette question, la réponse est la suivante: je m'oppose à la prémisse du député—savoir que bon nombre de postes CR dans la Fonction publique font l'objet de reclassification et que certains sont supprimés actuellement. Le Conseil du Trésor est en voie de réviser la reclassification de plusieurs postes dans la Fonction publique, et la catégorie CR n'est pas appelée plus qu'une autre à faire l'objet d'une révision ou d'une baisse de traitement.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 23.)